

## Programme de la semaine 22-23

### Plat du Jour

#### Restaurant Bonifas

4 Grand Rue L-8391 Nospelt

Semaine du lundi 3 au lundi 10 juin 2024

**Formule servie uniquement le midi:**

**Plat du jour à 21€**

#### Lundi 3 juin

Filet de dorade sébaste rôtie sur peau et son beignet croustillant, sauce gribiche, embeurrée de poireaux et émulsion de betteraves rouges (1,3,4,7,10)\*

\*\*\*\*\*

#### Mardi 4 et mercredi 5 juin

*Fermeture hebdomadaire*

\*\*\*\*\*

#### Jeudi 6 juin

Brochette de bœuf grillé aux trois poivres, croustillant de polenta aux olives et copeaux de parmesan, ratatouille (7)\*

\*\*\*\*\*

#### Vendredi 7 juin

Magret de canard rôti à la fleur de sel, pommes de terre grenaille sautées aux oignons, embeurrée de chou aux lardons (7)\*

\*\*\*\*\*

#### Lundi 10 juin

Carpaccio de bœuf aux tomates confites et basilic, croûtons, mesclun de salade en vinaigrette, pickles d'oignons rouges et frites (1,10,12)\*

\*\*\*\*\*

\* *Allergènes : se conférer à la liste ci-dessous*

*Si un ou plusieurs allergènes se trouvent dans un plat que vous souhaitez commander, n'hésitez pas à nous demander conseil.*

**Plat à 21.00€**

**Dessert du jour à 4.00€**

**¼ vin à 6.00€ ½ vin à 9.00€**

**Il est préférable de réserver au 26.31.36.92**

**Pas de réservation par email le jour même.**

**(Possibilité de commander le lunch à emporter)**

## Allergènes

1	Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre et produits à base de ces céréales
2	Crustacés et produits à base de crustacés
3	Œufs et produits à base d'œufs
4	Poissons et produits à base de poissons
5	Arachides et produits à base d'arachides
6	Soja et produits à base de soja
7	Lait et produits à base de lait
8	Fruits à coque, à savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia et produits à base de ces fruits
9	Céleri et produits de base de céleri
10	Moutarde et produits à base de moutarde
11	Graines de sésame et produits de base de graines de sésame
12	Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO <sub>2</sub> total (vin, fruits secs, fruits confits...)
13	Lupin et produits à base de lupin (féculents, pains spéciaux)
14	Mollusques et produits à base de mollusques